CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour ... — DIX PIASTRES PAR AN, payables six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans qui se porte responsable. L'abonnement est exigible d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui veut le suspendre n'ait eu soin de faire connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalle seront comptés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis commerciaux, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazette, sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Bateaux navigant sur le fleuve.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. — Le solide bateau à vapeur Baltic, cap. Garries, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement pour la susdite destination et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FORSYTH, GOODWYN & FORDS.
1er. déc. Rue Poydras.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. — Le superbe steamer Henri Clay, capit. John A Holton, ayant une chambre haute et de bons logemens, a déjà une partie de sa cargaison engagée. Il partira positivement pour la susdite destination et les ports intermédiaires, dimanche prochain, 6 du courant.
Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord ou à FORSITH, GOODWYN & FORDS.
1er. déc. Rue Poydras.

POUR PITSBURG et tous les postes intermédiaires — Le bateau-à-vapeur CHAMPION, capitaine Young, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TOURNE & BECKWITH,
24 nov nos. 28 et 29 Nouvelle Levée.

POUR LE LAC WASHINGTON, LE LAC PROVIDENCE et tous les points intermédiaires. — Le bateau-à-vapeur ABEONA, capitaine Smith, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
28 nov nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR St. MARTINVILLE, LE NEW-IBERIA, FRANKLIN, ATTAKAPAS et tous les postes intermédiaires. — Le bateau-à-vapeur neuf et solide TECHE, capitaine John W. ..., est prêt à prendre fret et partira pour ses destinations, Mardi prochain, 1er décembre à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY, DURIVE & Co.
28 nov ou à L. LASTRAPES & DESMARE.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. — Le superbe Steamer bien connu Chancellor, capitaine John Shallcross, ayant ... et la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment pour les susdites destinations. — Pour fret ou passage, ayant de ... s'adresser à bord ou à
FORSYTH, GOODWYN & FORDS,
Rue Poydras.

POUR LA FOURCHE. — Le bateau-à-vapeur REVENUE, entièrement réparé à neuf avec de bons emménagemens, ... à l'avenir les voyages comme packet ... partira tous les Samedis à 10 heures A. M. et ... retour tous les Mercredis. Les propriétaires n'ont rien négligé pour la commodité des passagers. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à J. MATERRE,
no. 10, rue St. Louis.

PAQUEBOT DE BATON-ROUGE A LA NOUVELLE-ORLEANS. — Le bateau à vapeur MARION, capitaine J. G. Eppes; il est neuf et a une chambre haute, et fera son premier voyage pour Bâton-Rouge et les lieux intermédiaires dans les paroisses St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Iberville et Est et Ouest Bâton-Rouge, le mardi 27 du courant. Ce bateau partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement tous les mardis à 10 heures du matin, et de Bâton-Rouge tous les vendredis à 8 heures du matin.
Les habitants et chargeurs peuvent compter sur la régularité et la ponctualité de ce bateau, ainsi que sur son exactitude à partir aux heures indiquées; ainsi que sur les beaux emménagemens. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ALLAIN & DUPLESSIS.
Agent à Bâton-Rouge, A. MONTAN.
N. B. Ce bateau mène une barge dans le Bayou Lafourche, qui recevra toute espèce de fret pour les habitations de ce bayou, et les débarquera sur les habitations où ils seront destinés, sans faire payer pour le déchargement. 26 oct

Avis de la Mairie.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSEIL DE VILLE.
Séance du Vendredi 10 novembre.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire savoir pendant dix jours, conformément à la loi, qu'une application a été faite pour l'ouverture de la rue Robin, depuis la rue de la Levée jusqu'à la rue Tchoupitoulas.
(Signé) A. W. PICHOT, prés. pro temp.
Approuvé le 24 novembre 1835.
J. CULBERTSON, maire par intérim.
Pour copie conforme: Thiard Junior, secrétaire.

Il est résolu que le maire est et demeure autorisé à faire publier pendant trois mois, en français et en anglais, dans la gazette officielle de la ville, ainsi que dans une autre gazette imprimée à la Nouvelle-Orléans, et en anglais dans une des gazettes de chacune des villes de Louisville, Cincinnati, Pitsburg, Philadelphie, New-York et Boston, qu'il recevra jusqu'au premier février prochain des ... pour fournir à la ville de la Nouvelle-Orléans:
1o. Soixante ... pieds de gutter stones de douze pouces de largeur;
2o. Vingt mille pieds de curbstones de seize pouces de largeur;
3o. Vingt mille pieds de curbstones de dix-huit pouces de largeur;
4o. Vingt mille pieds de curbstones de vingt pouces de largeur;
5o. Soixante mille yardes ... de pavé carré de pierres dures, de huit pouces ... sens;
6o. Soixante mille yardes carrées de pavé de pierres dures de douze pouces de longueur, de huit pouces de largeur et de huit pouces d'épaisseur.
Les curbstones auront chacun quatre pouces d'épaisseur et pas moins de trois pieds six pouces de longueur, le tout régulièrement taillé et paré.
Les gutterstones auront chacun quatre pouces d'épaisseur et pas moins de trois pieds de longueur.
Les ... curbstones seront tous de granit; les ... devront spécifier la qualité des pierres de ... qu'ils offriront.
... pourra contracter pour la ... gutter ... curbstones et de pavé carré de ... huit pouces en tout sens, et du pavé de ... douze pouces de largeur, de huit ... et de huit pouces de largeur ou ... que cette portion ne soit pas ... pieds de curbstones et de dix ... carrées de ... dont un tiers ... chaque ... huit pouces en tout sens; ou 3o. de ... carrées de pavé de pierres dures de ... de huit pouces d'épaisseur ... de largeur, et pourvu aussi qu'au ... quantité désignée plus haut devra ... à la Nouvelle-Orléans au premier juin prochain et pourvu aussi que chaque contractant ... livré à la Nouvelle-Orléans la quantité pour laquelle il aura contracté, au plus tard, au premier décembre de l'année prochaine.
Il est de plus résolu que les personnes qui contracteront devront concourir avec deux personnes solvables, résidant à la Nouvelle-Orléans, approuvées par le maire, un cautionnement du montant de leurs contrats, pour en assurer l'exécution.
Il est de plus résolu que les contractans devront, dans leurs propositions, stipuler à quel prix ils fourniront le pied de gutterstones, le pied de curbstones, d'après largeur, et la yarde carrée de pavé carré de pierres de huit pouces en tout sens, et aussi la yarde carrée de pavé de pierres de douze pouces de longueur, de huit pouces de largeur et huit pouces d'épaisseur.
Il est de plus résolu que toutes les pierres seront livrées sur la levée de la Nouvelle-Orléans, dans tel endroit qui sera désigné par le maire.
Il est de plus résolu que le voyer sera chargé d'approuver toutes les pierres, d'en certifier les bordereaux, qui, après avoir été visités par le maire, seront payés comptant.
Il est de plus résolu qu'au premier de février prochain ou peu de jours après, le maire soumettra au conseil les propositions qu'il aura reçues relativement aux gutters et curbstones et au pavé carré ci-dessus désigné.
Il est de plus résolu que le maire est et demeure autorisé à prendre tous autres arrangemens, à l'effet de s'assurer en tout temps une quantité de curb et gutter stones suffisante pour être fournie à MM. Mintum et Shelps.
(Signé) A. W. PICHOT, prés. pro temp.
Approuvé le 24 novembre 1835.
J. CULBERTSON, maire par intérim.
Pour copie conforme: Thiard Junior, secrétaire.

Séance du vendredi 20 novembre.
Résolu qu'à l'avenir toute cette partie du port comprise entre les rues Gired et Julie, est exclusivement réservée au débarquement des chalands chargés de maïs, avoine, foin et autres fourrages, où ils pourront y rester pendant quinze jours en payant d'avance les droits de levée imposés par les ordonnances existantes, et après avoir resté quinze jours, ils seront sujets à un droit de levée additionnel d'une piastre par jour. Tout contrevenant à la présente résolution sera condamné à une amende de vingt-cinq piastres par contravention. Le wharfinger des chalands et steamboats est chargé de l'exécution de la présente résolution, et toute ordonnance ... contraire est ... abrogée.
(Signé) ... prés. pro temp.
Approuvé le 24 novembre 1835.
J. CULBERTSON, maire par intérim.
Pour copie conforme: Thiard Junior, secrétaire.

POUR BOSTON — Le beau brick AURORA, doublé, cloué et chevillé en cuivre, capitaine Fostes, du port de 160 tonneaux. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, entre les rues Poydras et Girod, ou à
WM. G. HEWES & Co.
28 nov no. 47, rue du Camp.

POUR FRANKLIN (Louisiane) — Le brick neuf CAROLINE, capt. Marshack, partira immédiatement pour le dit port. Pour fret, qui sera pris à des conditions raisonnables, ou passage, s'adresser à bord, ou à
LEGENDRE & SAMORY,
28 nov no. 47, rue Toulouse.

POUR LA MOBILE. — La goëlette paquebot HERO, capitaine Latham, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à
TOURNE & BECKWITH.
28 nov nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR LA MOBILE, (par le fleuve) La goëlette neuve et fine voilière ORION, capitaine Card, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Louis, ou à
TOURNE & BECKWITH,
20 nov nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LA MOBILE (Par le fleuve). Le paquebot HENRY LEE, capitaine Harris, est prête à recevoir un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à
TOURNE & BECKWITH,
10 nov nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR APPALACHICOLA — Le paquebot régulier la goëlette WATER WITCH, capitaine Mason, ayant une partie de sa charge engagée, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue Gravier ou à
TOURNE & BECKWITH,
2 déc nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE — Le beau navire A. No. 1, PERDONNET, bon voilier, capitaine Ingersoll, ayant tout son fret engagé, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à THEO. NICOLET,
30 nov no. 26, rue Bienville.

POUR MARSEILLES — Le beau navire EDWIN A. No 1, capitaine Wilson, ayant une grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret d'environ 200 balles et passage, s'adresser à THEO. NICOLET,
30 nov no. 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE — Le navire de 1re. classe ELIZABETH, capitaine Foster, maintenant en déchargement, pourra prendre 300 balles de coton à fret. S'adresser à
J. LE BLANC & Co.
28 nov ou à LINCOLN & GREEN.

POUR BORDEAUX — Le brick GLOBE, capitaine Churchill, ayant son chargement engagé, partira incessamment pour la dite destination. Il prendra quelques passagers, qui trouveront à bord toutes les accommodations désirables. S'adresser au capitaine ou à OSMIN BIGOURDAN,
28 nov rue Toulouse.

POUR LE HAVRE — La belle barque ERNEST, capitaine ..., ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à JULES LE BLANC & Co.
21 nov no. 103 rue Royale.

POUR BORDEAUX — Le navire fin voilier BALLOCHAN, no. 2, attendu incessamment, repartira immédiatement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
THOS. BARRETT & Co.
19 nov rue du Canal.

POUR LE HAVRE — Le navire AUSTERLITZ, capitaine Wm. Hammond, partira immédiatement. Pour fret d'environ 300 balles coton ou passage, s'adresser à
PR. PERRET & GALLY.
16 nov rue Toulouse.

POUR LE HAVRE — Le A. No. 1, navire MARGARET FORBES, King, de marche supérieure, ayant tout son fret engagé, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de bons emménagement, s'adresser au capitaine à bord, ou à T. NICOLET & CO,
16 nov No. 26, rue Bienville.

Pour les ports du Mexique.

POUR TABASCO — Le brick fin voilier EVELINE, capitaine J. J. Jackson, laissera ce port sous peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
27 nov A. QUERTIER & ALBERT.

POUR BRAZORIA — La goëlette fine voilière, paquebot régulier, SANTIAGO, capitaine J. Leutner, partira demain. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WILLIAM BRYAN,
27 nov no. 36, rue de la Levée.

POUR MATAMORAS — La goëlette américaine fine voilière JOHN M. BANDEL, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment pour le dit port. Pour le reste du fret et passage, s'adresser à
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
25 nov no. 27, rue Toulouse.

POUR LA COLONIE D'AUSTIN — (Texas.)
Paquebot Régulier.
La belle goëlette fine voilière paquebot SANTIAGO, capitaine J. Leutner, partira immédiatement; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à W. BRYAN.
16 nov Vieille Levée, No. 36.

Pour la Colonie d'Austin, Texas. — La goëlette solide et fine voilière TAMAULIPAS, capitaine Minulz, ayant de beaux emménagemens pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à Wm. BRYAN,
9 nov Vieille Levée, no. 36.

POUR LA BAIE DE GALVEZTON. — La belle goëlette fine voilière MARY JANE, ayant engagé la plus grande partie de son chargement partira incessament. Pour la balance du fret, s'adresser à Wm. BRYAN,
2 nov. Vieille Levée no. 36.

Pour les Ports des Antilles.

POUR SANTIAGO DE CUBE — La Polacre Espagnole NINFA, capit. Zaragoza, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement pour la susdite destination. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
1 déc M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR LA HAVANE. — La goëlette ELIZABETH JANE, capitaine Jack, doublée, clouée et chevillée en cuivre, et d'une marche supérieure, est prête à prendre fret. Pour le passage ou le fret, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à WHITE & Co.
5 nov no. 20, rue de la Douane.

A vendre ou à fréter.

A louer ou à fréter — La barque fine voilière MARIE, de Baltimore, doublée, clouée et chevillée en cuivre, capitaine John S. Smith. S'adresser à
HARRISON, BROWN & Co.
1 déc no. 47, rue Bienville.

A louer ou à Freter — Le navire St. Louis, A. No. 1, capitaine Hall, est prêt recevoir son chargement et peut porter environ 1500 balles. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à C. FOLLIN,
30 nov—3 no. 94, rue du Camp.

A louer ou à Fréter — La goëlette fine voilière BEE, doublée, clouée et chevillée en cuivre, commandée par le capitaine C. Salvi. S'adresser à bord ou à
30 nov—3 CUCULLU, LAPEYRE & Co.

A LOUER OU A FRETER — Le brick AURORA, capitaine Fostes, de 160 tonneaux, et prêt à prendre chargement. S'adresser à Wm G. HEWES & Co.
26 nov no. 47, rue du Camp.

A VENDRE. — La belle goëlette WM. ROBBINS, construite à Baltimore il y a 4 mois, doublée, clouée, et chevillée en cuivre, fine voilière, registrée 56 tonneaux, tirant peu d'eau, bien armée sous tous les rapports. S'adresser pour les conditions à W. BRYAN,
14 oct Vieille Levée, No. 36.

A LOUER ou à FRETER. — La belle goëlette HANNAH ELIZABETH, capitaine J. Crane, venant de passer à une carène complète, est à présent en bon état, et prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St.-Pierre, ou à W. BRYAN,
15 oct Vieille Levée, No. 36.

MAISON DE SANTE FRANKLIN.

CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin près le chemin à coulisses de Pontchartrain, est en état de recevoir des malades des deux sexes, qui y seront soignés avec tous les soins possibles.
Les dames et messieurs peuvent occuper des appartemens séparés à l'entresol, avec garde-malades, au prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être agréablement logées dans de vastes salles bien aérées ou bien chauffées suivant la saison.
Le docteur Luzenberg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin sédentaire. 28 nov

FABRIQUE DE FUSILS PATENTÉE A LA NOUVELLE-ORLEANS. — Rue Royale, no. 76, en gros et en détail, fusils superfins de Damas, doubles et simples, patentés, à canons tordus et fusils à vent qui agissent sans aucune explosion; vrais pistolets de duel, fusils qui sont garantis ne jamais rater sans capsules, amorces, pierres à fusils etc. pistolets de poche, de ceinture et d'arçon; 70,000 capsules anti-corrosives, garanties; 80,000 capsules ordinaires; poudre superfine pour chasse et à canon; bourres; baguettes, et poires à poudre et à plomb; poires pa entées pour capsules, gaines, clefs etc.
Tous les ordres sur les plus fameux armuriers de Londres, seront exécutés dans le plus bref délai.
Tous les contrats faits avec les compagnies de milice à pied ou à cheval, pour armement ou accoutrement seront remplis avec la plus grande attention.
26 oct

LE soussigné offre à vendre en débarquement de la Jeune France, les articles suivants:
12 caisses de douze grands paubans, fruits au sirop; 50 caisses fruits à l'eau-de-vie; 10 caisses vin table et absynthe Suisse; 25 caisses liqueur superfine, verre blanc étiquette colorée; 100 paniers anisette superfine; une jarre fruits candis; 1 caisse angélique; 50000 papiers à Cosaques; 20 caisses cerises de Guéland; 6 dito curaçao de Hollande; 6 dito eau-de-vie de Dantzic; 3 dito de fruits bouchés à l'émery; 100 boites à baptême; 200 caisses bon vin de Médoc.
A. LACOUTURE,
26 nov no. 31, Vieille Levée.

... Caisses Kirschwasser, 25 dito absynthe, ... à vendre par
KOHN, DARON & Co.

A LOUER PRÉSENTEMENT,
Le troisième magasin de la maison formant l'encoignure des rues du Camp et Canal.
A Louer aussi, pour le 26 décembre, le magasin formant l'encoignure des rues du Camp et Canal.
S'adresser à M. Pradat. 20 oct

A LOUER.
Pour entrer de suite en jouissance, la maison à quatre étages, rue du camp, n. 66. S'adresser à WM. G. HEWES & Co.
21 oct. n. 47, rue du Camp.

A LOUER — Pour le premier novembre prochain, la maison, rue de Chartres près de la Bourse, occupée par M. Blanchard. S'adresser à B. MARIGNY.

A LOUER — Le haut de la maison, No. 30, rue Toulouse, entre les rues de Chartres et Levée. S'adresser à
7 oct B. BRUGIER.

A VENDRE. — Plusieurs maisons située dans la rue de Chartres. S'adresser à
11 nov B. MARIGNY.

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
Rue de Chartres, No. 39.
Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banques sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables. 9 sept.

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.
Rue de Chartres No. 60.
CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur
New-York, Augusta, Ga.
Philadelphie, Savannah do.
Fayetteville, N. C. Macon, do.
Charleston, S. C. Mobile.
Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés. — Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 9 sept.

J. LEVY a transporté son domicile de la rue St. Louis, no. 8, à la rue du Canal sous l'église des marins. 25 nov

Hareng — Du hareng fumé en caisses à vendre par PERKS & HALL,
25 nov no. 2, Levée de devant.

Bœuf de famille — 100 quarts de barrils préparé par N. W. Wheeler, de Cincinnati, pour l'usage de famille, à vendre par PERKS & HALL.
25 nov no. 2, Levée de devant.

Linge de saison. — Récemment reçu par les derniers arrivages, un assortiment de LINGES à bas prix, propres à l'usage du pays et aux habitations. — A vendre par FROST & Co.
24 nov Rue de la Douane, No. 8.

WHISKEY — 50 barils vieux whiskey, venant d'être reçus, à vendre par G. DORSEY,
24 nov. 38 Vieille Levée.

FARINE. — 600 barils farine de la marque de Wellburg, reçus et à vendre par G. DORSEY,
24 nov. 33 Vieille Levée.

VIN de Champagne. — 51 paniers de vin ou Champagne, de la marque de la Grappe, à vendre par PERKS & HALL.
24 nov. No 2 Levée de devant.

POMMES de terre. — 100 barrils de pommes de terre en bonne condition, à vendre par
24 nov. PERKS & HALL, No. 2 Levée de devant.

CHANDELLES de Sperme. — 100 caisses de chandelles de Sperme de New-Bedford, à vendre par PERKS & HALL,
24 nov. No. 2. Levée de devant.

FROMAGE, Beurre. — Fromage et beurre de Goshen, qui vient d'arriver, à vendre par
24 nov PERKS & HALL, No. 2 Levée de devant.

DEPOT de charbon de terre au Bassin, No. 132. — Charbon de Liverpool et bois de chauffage de toutes qualités, à vendre par W E & R MORPHY.
24 nov.

CAFÉ DE RIO — 2100 sacs Café vert de Rio reçus par le brick Aurora, venant de Rio, et à vendre par W. G. HEWES & Co,
21 nov 47, rue du Camp.

Porc assorti — Des jambons de devant et des côtés à vendre par PERKS & HALL,
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane.

Haricots blancs ou fèves. — 40 sacs de beaux haricots blancs (ou fèves) à vendre par PERKS & HALL,
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane.

Bœuf. — 40 barrils de bœuf préparés expressément pour l'usage des familles, par N. Wheeler, de Cincinnati, à vendre par PERKS & HALL,
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane.

Cordes d'emballage. — 101 glenues de cordes d'emballage à vendre à des termes raisonnables par WILLIAM BRYAN,
16 nov Rue de la vieille Levée, No. 36.

Sirop de Limon et de Groseilles. — 165 caisses de qualités supérieures reçues par le navire Arkansas, et à vendre par WILLIAM BRYAN,
16 nov. Rue de la vieille Levée, No. 36.

Plomb en barres. — 60 barrils en magasin et à vendre par
16 nov FORSYTH, GOODWYN & FORDS.

Saindoux. — 600 barrillets et 21 barrils de saindoux en feuilles, en magasin et à vendre par
16 nov FORSYTH, GOODWYN & FORDS.

Cigares. — 80 milliers de cigares de la Havane, "La Rivera", ayant droit au drawback, en magasin et à vendre par
16 nov FORSYTH, GOODWYN & Co.

Aux bateaux-à-vapeur. — Bois de pin et goudron en barrils et barrillets, reçus et à vendre par W. E. & R. MURPHY,
16 nov no. 132, rue du Bassin.

Beurre de Goshen — 40 barrils de beurre de Goshen, en débarquement des navires Arkansas et Mississipi, à vendre par PERKS & HALL.
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane.

Lignes Anglaises — 300 balles reçues par le navire Ambassador, et à vendre par
LAMBETH & THOMPSON,
14 nov rue du Camp, No. 48.

Farine — 500 barrils des marques de Boulanger, en débarquement et à vendre par ORAIN & MIGNON,
14 nov Nouvelle Levée, No. 7.

Porc de choix — 50 barrils en magasin et à vendre par ORAIN & MIGNON,
14 nov Nouvelle Levée, No. 7.

TABLES rondes *à dessus de marbre*, reçues et à vendre par CHARLES H. GRANT & Co.
4 nov rue de Chartres, No. 46.

Avis aux propriétaires de pensions &c — Des contrats seront faits avec les propriétaires de maisons publiques etc., pour la fourniture de bois de chauffage, charbons, etc. à prix fixes, à l'année, lesquels seront faits raisonnablement par
16 nov W. E. & R. MURPHY, 132, au Bassin.

MAISON D'EDUCATION DE MDE. SANTANGELO.

CET établissement consacré à l'éducation morale et scientifique des jeunes demoiselles, soit comme pensionnaires, soit comme demi-pensionnaires ou externes, vient de s'ouvrir rue de la Douane, no. 90, entre les rues Royale et Bourbon. On peut se procurer dans l'établissement un prospectus dans le quel le système d'éducation, la méthode d'enseignement, les conditions et les diverses recommandations peuvent être consultés. 21 nov

WILLIAM BRYAN — Vieille Levée, no. 36, offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement des navires William et John, et George;
20 caisses de brodequins pour hommes; 10 dito bottes dito; 10 dito souliers dito; 20 dito pour femmes; 10 dito brodequins dito; 10 dito bottes dito; 7 dito bottes et souliers dimensions assorties; 20 dito pélerines fourrées pour dames; 20 dito bonnets jannets; 5 dito cols, jabots; 5 dito chapeaux noirs et blancs pour enfans; 10 dito pour hommes; 5 dito casquettes assorties pour hommes et enfans; 100 quarts de barrils de farine de sarrasin; 20 huitièmes dito; 40 pendules en bois; 80 barrils de plâtre de barrils fraichement manufacturé; 40 dito ciment de Rome; 30 dito Hydraulique. 20 nov

No. 132, Chantier au Bassin — W. E. & R. Murphy informent leurs amis et le public de la Louisiane qu'ils ont à présent un assortiment complet de tout ce qui peut concerner leur commerce, tel que bois de chêne, de frêne et de pin, charbon de bois, charbon de terre, briques de Pensacole et du Lac, goudron, résine, coquilles etc., qu'ils offrent à vendre.
19 nov

Couvrepointes et Couvertes de Marseilles — Les soussignés viennent de recevoir et d'ouvrir un assortiment complet des articles ci-dessus, de toutes qualités et dimensions, qu'ils offrent à vendre.
ANDREWS & BROTHERS,
19 nov no. 19, rue de Chartres.

Chapeaux et Casquettes — Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages, 50 caisses de chapeaux de castor noir, dito de soie, 100 dito imitation de castor, 100 dito de poil, 50 dito d'enfants dito, 20 dito chapeaux de laine assorti. Aussi, un grand assortiment de casquettes de loutre et de drap, à vendre à bon marché par JAS. EVANS & Co.
17 nov no. 10, rue de Chartres.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre un joli assortiment de châles, thibet, satin et mérinos, dans le dernier goût, ainsi que palatines, manteaux, sacs en perles, chaîles, soieries moires et en couleurs de diverses qualités, satin blanc, rose et bleu, indiennes rouges, gants angora, percale blanches, gants de peau, mérinos français, châles, indienne rouge française, tapis de Bruxelles, ainsi qu'un assortiment d'articles de saison.
DURAND & DEURAU,
17 nov no. 69, rue de Chartres.

PENSION BOURGEOISE. — Rue Royale, no. 76, près de la Banque de la Louisiane. Madame Howell a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'elle vient d'établir et de meubler dans le meilleur genre, une superbe maison dans la rue Royale, où elle est prête à recevoir des familles respectables et des particuliers distingués. La position de cette maison est au centre des banques, des maisons de commerce et des établissements publics.
Les personnes qui ne voudraient s'abonner que pour la table seront aussi admises. 28 oct

CHAMPAGNE. — 50 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, de la marque du croissant, en débarquement et à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co.
29 oct no. 45, rue du Camp.

EN débarquement du brick Swan, et du navire Georgian:
10 caisses demi bas de laine d'Allemagne;
5 do. bas de laine d'Allemagne;
5 do. demi bas, fin, dits Lambwool;
2 do. toile cirée, sur coton;
2 do. cotonnade ...;
1 balle casquette Kilmarnock, pour habitans;
5 caisses, chemises assorties;
10 do. coton blanc du pays, de 5-4 et 4-4;
20 balles ...;
Un assortiment général de linge fait à vendre par
VEUVE KORERNOT & Fils,
24 août encoignure ... Louis et Levée.

Avis de Banques et de Comp.

AVIS. — Aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Nashville. — La direction ayant passé la résolution de procéder sans délai à l'exécution des travaux, a jugé nécessaire d'offrir aux actionnaires les avantages mentionnés dans la résolution suivante pour les engager à faire un nouveau versement de fonds qui sera reçu au bureau de la compagnie, rue du Canal, n. 54.
Résolu, Que tout actionnaire qui, d'ici au 15 décembre prochain, payera sur ses actions ou sur partie de ces mêmes actions, une somme additionnelle de $20 par action, aura droit (en outre des bénéfices qui lui sont garantis par la charte et les règlemens) et pourra souscrire pour autant d'actions du fonds capital additionnel autorisé par la charte, qu'il possèdera d'actions sur lesquelles il aura fait ledit paiement de $20.
Par ordre de la direction, F. W. LEA, secrét.
N. B. Les bénéfices garantis par la charte et auxquels on fait allusion, sont un dividende sous forme d'intérêt à 15 pour cent par an sur les sommes versées, depuis le temps du paiement de ces dites sommes, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant le 12e. article des réglemens de la compagnie. 23 nov

BANQUE DE CARROLLTON — Avis: — Un intérêt à raison de quatre pour cent par an sera alloué sur toute somme déposée pour 30 jours, et à raison de cinq pour cent par an pour tout dépôt fait pour six mois et au-dessus lorsque les déposants déclareront que telle est leur intention. — Par ordre de la Direction.
7 nov. JOHN NICHOLSON — Caissier.

BANCO DE CAROLTON. — Aviso: se beneficará un interes de 4 por ciento al año por todos los fondos que se depositan por el termino de 30 dias, y un 5 por ciento al año por los que lo son por 6 meses y mas: entendido que los que hacen tales depositos hagan, al tiempo de entregar los fondos, la declaracion, que tienen la intencion de depositarlos del modo indicado.
17 nov—30 (Firmado) JOHN NICHOLSON, Cajero.

$3,000 DE RECOMPENSE.

UNE récompense de trois mille piastres, ainsi que tous les frais raisonnables seront payés par la Banque de l'Union de la Louisiane, pour l'arrestation et l'emprisonnement à la geôle de la Nouvelle-Orléans, de DUDLEY W. BABCOOK, ex-caissier de la branche de cette banque à Clinton, et qui a pris la fuite avec des fonds de cette institution montant à environ $30,000.
BABCOCK, natif de Rhode Island, est d'une taille d'environ 5 pieds 6 ou 8 pouces, d'une apparence et d'une complexion faible et maladive, il a les cheveux noirs, de grands yeux noirs, le front élevé et le nez très proéminent. J. B. PERRAULT,
Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1835.

Avis de Commerce.

Traites sur Paris à vendre par LEGENDRE & SAMORY,
23 nov no. 47, rue Toulouse.

Traites sur New-York, à vendre par LEGENDRE & SAMORY.
23 nov no. 47, rue Toulouse.

Traites sur Paris et Londres, à vendre par
20 nov—3 KOHN, DARON & Co.

Change sur New-York, à vendre par
18 nov JULES LE BLANC & Co.

Change sur Paris, à vendre par
18 nov JULES LE BLANC & Co

Actions de la Presse à Coton d'en Bas à vendre par THOS. FELLOWS,
14 nov rue de Chartres, No. 39.

A Vendre — Des actions de la Presse à Coton d'en haut. EDWD. GOTTSCHALK,
12 ... courtier.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE. — Cette banque tire sur l'Angleterre et achette sur l'Angleterre et la France. A. MILTENBERGER,
11 nov caissier.

ACTIONS — De la Banque de Carrolton, et de la Banque des Citoyens, à vendre par
6 nov EDW. GOTTSCHALK.

A VENDRE. — Des actions du chemin de fer de Nashville; dito de la Banque de l'Union.
EDWD. GOTTSCHALK,
4 nov courtier.

ACTIONS de la Compagnie d'Assurances des Négocians, à vendre par
TH. NICOLET & Co.
23 oct no. 26, rue Bienville.

LETTRES de change sur Paris, à vendre par la banque de l'Etat de la Louisiane. 9 nov

LETTRES DE CHANGE — De 1000 liv. sterl. payables à Londres, à vendre par
LAMBETH & THOMPSON,
5 nov rue du Camp No. 48.

TRAITES sur Paris, à vendre par
2 nov M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par
2 nov JULES LE BLANC & Co.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par
28 oct T. NICOLET & Co, 26, rue Bienville

TRAITES sur New York et sur Paris, à vendre par TH NICOLET & Co.
28 oct no. 26, rue Bienville

ON demande des doublons espagnols. S'adresser à THOMAS FELLOWS,
19 nov no. 39, rue de Chartres.

100 Paniers vin de Champagne, en débarquement, 2 demi pipes et 7 futailles vin de Sherry, à vendre par JULES LE BLANC & Co.
21 nov no. 103, rue Royale.

Jambons — 3 tierçons de jambons enveloppés en canevas, à vendre par PERKS & HALL.
21 nov no. 2, Levée de devant.

SEL de Liverpool, fin et gros, en débarquement et à vendre par CARRIÈRE, DARAN & Co,
28 oct no. 11, rue St. Louis.

Lataste & Brulatour offrent à vendre en débarquement du Talma, venant de Bordeaux:
100 caisses vin rouge Médoc (Lafitte)
82 " fruits assortis à l'eau-de-vie
18 " confitures diverses.
1 " pâte d'abricots.
25 " liqueurs surfine.
25 " cérises.
En magasin d'importations par les derniers arrivages.
200 caisses vin blanc Sauterne, Barsac et Graves.
100 " vin rouge ordinaire.
105 double caisses vins vieux, 1er. crus.
80 tierçons vin blanc Sauterne et Grave.
140 barriques vin rouge de diverses qualités.
Liqueurs surfines eau-de-vie de Cognac et de Bordeaux. (18 nov) no. 137, rue Royale.

A Vendre par Lataste & Brulatour, en débarquement du Talma, venant de Bordeaux:
24 barriques vin rouge de 1830.
27 demi-barriques vin blanc.
24 demi-barriques vinaigre.
4 pipes eau-de-vie de Cognac très vieux.
54 caisses fruits à l'eau-de-vie.
52 caisses vins fins no. 137, rue Royale. [18 nov

Lataste & Brulatour offrent à vendre en débarquement du Talma, venant de Bordeaux.
2 balles indiennes dernier goût.
3 caisses contenant stoplias, crêas à la morlais et platilles.
1 balle toile de Flandre.
1 balle serviettes fil damassés.
1 caisse contenant 500 pièces faveurs assorties.
1 balle toile de Russie.
18 nov no. 137 rue Royale.

Dissolution de société. — La société qui a existé jusqu'à présent sous la raison J. B. Colla & Co. a été dissoute le 20 octobre, par consentement mutuel. La société Bell & Colla est autorisée à liquider les comptes de cette société.
J. B. COLLA,
P. GODET.

J. G. Bell et J. B. Colla continueront le commerce de groceries, sous la raison Bell & Colla, rue de la Commune, no. 35. Ils sollicitent le patronage du public.
J. G. BELL,
J. B. COLLA.
16 nov

Au public — Le soussigné offre à vendre l'établissement bien connu sous le nom de Café de Tontine, dernièrement tenu par Messrs Brooke & Curtis. Ceux qui désirent avoir une belle situation pour des affaires de ce genre, sont requis de venir examiner eux-mêmes, immédiatement. On fera connaître les conditions en s'adressant à
17 nov CHRISTIAN LEUBSHER

RECU par le navire Talma, de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 300 caisses de fruits à l'eau-de-vie; 1000 paniers d'anisette; 500 caisses de vin claret des récoltes 1825, 26 et 28; prunes fraiches en caisses; fromages et saucissons etc.
18 nov L. G. SASSINOT.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. — L'association pour la pratique des lois qui a existé entre les soussignés a été dissoute par un consentement mutuel, R. W. Downs étant sur le point de quitter la paroisse; les affaires qui ne sont pas terminées, et tous les papiers et documens du bureau restent au pouvoir de J. N. T. Richardson, qui continuera à exercer, et qui s'occupera de terminer toutes les affaires pendantes de la ci-devant société.
R. W. DOWNS.
J. N. T. RICHARDSON.

J. N. T. RICHARDSON, jurisconsulte et avocat, offre respectueusement au public les services de sa profession dans les cours d'Est et Ouest Féliciana, l'Est Bâton-Rouge et la Pointe-Coupée. — Il s'occupera avec zèle et ponctualité des affaires qui lui seront confiées.
Son cabinet est à St-Francisville, Louisiane. 20 oct. 6m

AVIS DE SOCIETE. — La société qui a existé jusqu'à présent dans la ville de New-York, sous la raison de J. D. Beers & Co., et à Charleston (Caroline du Sud), Savannah et Augusta (Georgie), sous la raison de J. D. Beers, I. R. St. John & Co., sera continuée par les soussignés, à dater du 16 novembre prochain, pour leur propre compte et bénéfice, sous la raison de I. R. St. John & Co.
M. Joseph D. Beers étant sur le point de se retirer des affaires, la raison sera continuée pour le moment, pour la liquidation des comptes de la dite société, laquelle sera faite par les personnes qui avaient ci-devant la charge.
I. R. St. JOHN.
D. W. St. JOHN.
New-York, 3 octobre 1835.
16 nov—1m

LES affaires qui ont été faites par le passé, à la Nouvelle-Orléans, sous la raison de *J. D. Beers & Co.* seront continuées par les soussignés, à dater du 15 novembre prochain, pour leur propre compte et bénéfice, sous la raison de I. R. St. John, Gregory & Co. La raison actuelle sera continuée pour le moment, pour la liquidation de ladite société.
New-York, 24 octobre 1835. I. R. St. JOHN.
16 ...—1m. E. W. GREGORY.

EN débarquement du Dublin Packet, et du Bolivar, à vendre par le soussigné, 500 dame-jeannes; ... caisses de meilleures liqueurs françaises assorties, ... à l'eau-de-vie; 400 boites de sardines à l'huile; 160 fromages; 25 boites de liqueur d'absynthe ... boites kirsch dito. (30 nov) L. G. SASSINOT.

RECU par le navire Salem, du Havre, et à vendre 100 livres ... de Lyon; 20 fromages ... graines d'anis fraiches; 500 livres ... de quinine.
14 nov L. G. SASSINOT, rue St. Louis, no. 90.

AVIS PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Jumet. — Vente par le Register des testamens. — Lundi, quatrième jour de janvier 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la communauté qui a existé entre Joseph Jamet et Melanie Iris, sa femme décédée, l'esclave et la propriété ci-après décrites, savoir:
1o. L'esclave nommée Ettine, âgée d'environ trente ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, bon sujet.
2o. Un terrain formant une des encoignures des rues St-Philippe et St-Claude, ayant cinquante pieds de face à la rue St-Claude, mesure française, sur soixante-huit pieds de profondeur de face à la rue St-Philippe, avec les bâtisses qui s'y trouvent.
Conditions de la vente: l'esclave, à six et douze mois de crédit, et la propriété, à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, reg. des test.
N. B. Les actes de vente seront passés par-devant Louis Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 déc

SUCCESSION de feu Louise Eugénie Lefevre f. c. l. — Vente par le Régister des testamens — Jeudi, le troisième jour de Décembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'opérer un partage, j'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession de feue Louise Eugénie Lefevre f. c. l les esclaves ci-après décrits:
1o. Eléonor mulatresse âgée d'environ 40 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière, bon sujet, avec ses six enfans, Henri âgé de 10 ans, présumé être attaqué de la poitrine, Henriette âgée de 8 ans Justine âgée de 7 ans, Paul âgé de 6 ans, François âgé de 5 ans et Silvanie âgée de 3 ans.
2o. Fanny négresse âgée d'environ 28 ans, domestique de maison, et un peu blanchisseuse, avec son fils nommé Jean, mulâtre âgé d'environ 6 ans.
3o. Victor, mulâtre âgé d'environ 35 ans, manœuvre, bon sujet.
4o. Saint-Louis, nègre âgé d'environ 27 ans, manœuvre, adonné à la boisson.
Conditions de la vente: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. — W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.
N. B. Les actes de vente seront passés par-devant Félix Grima not. pub., aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES — Succession de Palmer Smith — Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Palmer Smith, et à tous ceux qui y sont intéressés, que madame Susan C. Davis, veuve du dit défunt Palmer Smith, et administratrice de la succession, a été déchue de sa qualité sus-énoncée, et que la dite succession est maintenant ouverte aux réclamations des créanciers et de toutes autres personnes qui peuvent prétendre à la dite administration, en par eux fournissant le cautionnement requis par la loi, et que dans le cas où aucune personne ne ferait application à cet effet, dans les quinze jours, à dater de la publication des présentes, il sera convoqué une assemblée des créanciers de la dite succession, à l'effet de nommer un ou plusieurs syndics chargés de l'administration des affaires de la dite succession.
Par ordre de la Cour.
1 déc—15, de W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de Slocomb — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mathew Morgan et Nathaniel Cox, exécuteurs testamentaires de feu Samuel B. Slocomb, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et les dits exécuteurs testamentaires déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
1 déc W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

SUCCESSION de PROFIT h. c. l. — Vente par le régistre des testamens. — Jeudi trente-unième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente à l'encan, pour compte de la succession de feu Pierre Profit h. de c. l., les services du statu-libre nommé Jean Baptiste, nègre créole âgé d'environ 30 ans, manœuvre et bon sujet. Le prix des dits services est fixé à la somme de $440 ... comptant, et ils seront adjugés à la personne ou aux personnes qui enchériront pour cette somme pour le moindre espace de temps de services. Les frais de son affranchissement après l'expiration de son temps de service, seront payés par la succession et ne seront point à la charge de l'acquéreur.
23 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

AVIS. — M. LEWIS V. BOGY, avocat, St-Louis-Missouri. Il se réfère à l'hon. David Barton, l'honorable V. F. Ashley, St-Louis Missouri, l'hon. Lewis F. Linn, à Ménard et Vallé, Ste-Geneviève Missouri.
1er. juil.—6m

LES soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Shakespeare, Vicksburg et Nashville, les marchandises suivantes:
25 barils de Goshen; 5 dito muscade noix; 50 caisses chocolat; 20 barrils fromages; 50 barrils eau-de-vie 4me. preuve; 200 caisses blanc de baleine; 20 pipes huile de Sperme.
LEGENDRE & SAMORY.
23 nov no. 47, rue Toulouse.

VINS, EAU-DE-VIE, etc. — En débarquement du navire *Jeune-France*, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
250 barils de vin rouge, Médoc, St-Estèphe et Pauillac;
75 do. do. blanc, Graves, Barsac et Sauterne;
40 do. do. rouge, Laffitte, Margaux, etc.;
1500 caisses do. Pauillac, St-Julien, Leoville, Larose, etc.
50 demi-pipes et quarts de Cognac et de Champagne, brandy;
100 barils de vinaigre de vin blanc, qualité supérieure.
75 caisses de fruits à l'eau de vie assortis; 75 do. à cérises à l'eau de vie; 120 de liqueurs ...; 600 paniers de liqueurs d'Angers; 30 caisses de marasquin et de curaçao; 30 do. absynthe et kirsch; 25 paniers de vin de champagne, de la marque de Joly; 300 boites et demi-boites de sardines à l'huile; 10 caisses d'olives farcies d'anchois; 15 do. eau-de-vie de Dantzick; Bouchons, etc.
P. O. SORBÉ,
23 nov. Rue Royale, n. 113.

FROST & Co. — No. 8, rue de la Douane, ayant fait un voyage au nord et pris des arrangemens avec les fabricans, à l'effet de recevoir, pour alimenter constamment le fonds de marchandises actuellement en magasin, des assortimens complets de

Bottes, Souliers et Brodequins

propres au commerce de l'intérieur et à l'usage des habitations, consistant en bottes en veau, chèvre, maroquin, veau-marin, cuir de vaches épais, chevillées et cousues, souliers et brodequins noirs et roussettes en veau, chèvre, veau-marin et maroquin, chevillés et cousus, escarpins de bal et à talons, un assortiment complet de souliers en chèvre, maroquin, veau-marin et prunelle pour hommes, femmes et enfans.

Chapeaux et Casquettes.

Chapeaux à la mode pour hommes à la mode et à grands rebords, en castor, en loutre, en ratmusqué, à bas prix, noirs et blancs, chapeaux de laine blancs et noirs, chapeaux de feuilles de palmiste, fins et ordinaires, casquettes pour hommes et garçons en veau-marin et en fourrure.

Habillements.

Redingottes et pantalons de satinet, cotonades à raies, bleues, toiles, rayés à la mode croisée, toiles blanches et écrues, chemises et caleçons en coton blanc, en croisé bleu, en toile, en croisé à raies, en couleurs à la mode, en coton fin, à col et devant de toile et en flanelle rouge et blanches; bas de coton et de laine, mouchoirs, toiles à draps de Russie et damassés, cotonnades du pays etc.; savon, blancs-de-baleine et chandelles de suif, thé, café, tabac, clous de fer de Boston, balances et romaines patentées, cirage en pâte, encre à écrire, livres d'école, papier à lettres et à écrire.
Les marchands de la campagne et les habitans sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. 19 nov

AVIS AU PUBLIC. — Ayant appris qu'on avait fait courir le bruit (dans l'intention sans doute de nous faire tort) que notre maison de commerce favorisait la cause des abolitionistes, nous déclarons hautement par ces présentes que c'est une calomnie atroce inventée contre nous — et nous affirmons solennellement que tous les associés de notre maison sont entièrement opposés en principe aux vues des abolitionistes, et qu'ils sont convaincus que tout examen de la question d'esclavage et toute interférence avec les droits sacrés sont à la fois inexpédiens et injustes et ne peuvent produire que les plus funestes résultats.
BAILEY, KEELER & REMSEN,
No. 125 Exchange place, et No. 5 Pearl streets
New-York, 25 août 1835. 31 août—

Esclaves en Marronage.

$50 DE RECOMPENSE.
Seront payées pour l'arrestation du petit griffe nommé HENRY, âgé de 16 ans, très-actif et très-intelligent, appartenant au colonel Watkins de l'Alabama. Ce garçon n'est que depuis 15 jours à la N.-Orléans, et il essaiera, sans doute, de se rendre par le chemin de fer de Pontchartrain à la Mobile d'où il est récemment arrivé. Il avait à son départ un vêtement très propre, composé d'une redingotte de drap gris, pantalons de bombasine grise, souliers et chapeau noir neufs. La susdite récompense de $50 sera payée, si cet esclave est arrêté hors des limites de l'Etat, et $25 s'il est arrêté dans la juridiction de la Louisiane.
N. B. Le *Mobile Daily Advertiser* voudra bien publier cet avis pendant deux semaines et envoyer le compte au bureau du *Bulletin*. JOHN M. BACH,
11 nov—6t Agent de Z. F. WATKINS.

Détenue à la geole de la Paroisse Jefferson la négresse nommée Tename, se disant appartenir à M. Edouard, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant aux lois. JACQUES CHARBONNET
12 nov shérif de la Paroisse Jefferson.

VINGT PIASTRES de récompense. — Parti marron de chez les soussignés, dans le courant du mois de septembre dernier, le nègre créole Jean Louis, âgé d'environ 30 ans, taille à peu près 6 pieds. Il est bien connu à la halle comme vendeur de légumes, et dans le faubourg d'en bas comme ayant appartenu à M. Dousson. Il se fait aussi passer pour libre. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera à la geole.
Les capitaines de navires et autres embarcations sont priés de ne pas lui donner asile sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
ARTHUR FORTIER.
10 oct 3p ROBERT BOUDOUSQUIE.

Plants d'asperges — 12,000 de plants en débarquement du navire Shakespeare, en bon état, d'une poussée de 2 ans. Les personnes qui désirent se procurer cette précieuse racine sont invitées à venir s'approvisionner sans délai, car dans peu de jours tout sera enlevé. Les personnes qui ont donné des ordres voudront bien venir réclamer ce qu'elles ont demandé.
S'adresser à Wm. SMITH,
27 nov—12 no. 85, rue de la Douane.

50 Barrillets beurre de l'Ouest, reçu par l'Osage, à vendre par
27 nov HENRY, LATAPIE & Co

Ventes à l'Encan.

PAR J B BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 novembre 1835, il sera vendu, le jeudi, 17 Décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés ci-après décrites, dépendant de la succession de feu Nicolas Mioton.
Un lot de Terre situé dans cette paroisse, à environ 3 milles au-dessous de la ville et sur la même rive ayant un arpent de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur; ayant droit à la batture et à la double concession; ensemble les édifices qui sont dessus, et qui consistent en une maison de maître de 4 appartemens à feu, un salon, 2 cabinets, une gallerie, cuisine, chambres à domestiques, écuries, magasin et cabanes à nègres.
Un lot de terre situé au nouveau faubourg Washington, à environ un mille au-dessous de la ville, désigné par le no. 8, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville et déposé en l'étude de Charles Janin, lors notaire; ayant 277 pieds, 8 pouces de face à chacune des rues des Grands Hommes et Craps, et 319 pieds 8 pouces de face à chacune des rues France et Lesseps.
4 lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny; les nos. 2 et 4, dans l'îlet 95, ayant, le premier 50 pieds de face à la rue de la Vertu, sur 150 pieds de profondeur et le dernier 60 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur.
Les nos. 5 et 6 de l'îlet 85, ayant chacun 60 pieds de face à la promenade publique ou Conal Marigny, sur 120 pieds de profondeur, le tout mesure française et conformément au plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 1er. Juin 1830, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire.
L'esclave Elizabeth, âgée d'environ 19 ans et son enfant âgée de 10 mois, vendus avec pleine garantie.
Conditions: Les immeubles payables dans 1, 2 et 3 ans, et l'esclave dans 6 et 12 mois, le tout en billets endossés à satisfaction et dont le paiement sera garanti par hypothèque spéciale.
Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. public, aux frais des acquéreurs. 14 nov

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Jeudi 17 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 11 novembre 1835, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de feu Etienne Lacoste.
2 terrains situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les numéros 337 et 318, de l'îlet no. 34, sur un plan du dit faubourg dressé le 10 de novembre 1809, par Joseph Pilié, voyer de cette ville, et déposé en l'étude d'Adolphe Mazureau, notaire public.
Le no. 337, mesure 60 pieds de face à la rue St. Antoine, et 120 pieds de profondeur, et est borné d'un côté par J. B. Cadot, et dans le fond par le no. 317.
Le no. 318, mesure 60 pieds de face à la rue St Jean Baptiste, entre St. Antoine et Bagatelle, sur 150 pieds de profondeur, et est borné d'un côté par M. P. Dauvergne, et de l autre par les nos. 333, 334 et 335.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 nov

PAR J. LE CARPENTIER.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 14 novembre 1835, et pour compte de la succession de feu Rosalie Chesnau, il sera vendu le Vendredi 18 décembre 1835, à midi précis, à la Bourse de Hewlett.
Un demi terrain situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et l'Ursulines, ayant 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 de profondeur, sur lequel il se trouve une maison de 4 appartements à la suite les uns des autres, et une cuisine en bois en mauvais état.
Conditions: la moitié comptant et la balance à un an de crédit, en billets divisés par coupons, endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Louis T. Cair, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 nov

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
EN vertu d'un ordre de la Cour de District, il sera vendu le mercredi 9 décembre 1835, à midi, à la Bourse de Hewlett, par les encanteurs surnommés et comme biens dépendants de la cession faite par A. J. Atocha à ses créanciers, les propriétés ci-après, savoir:
1°. Deux portions de terre contigues, situés à Mandeville, Paroisse St. Tammany, désignés par les nos. 3 et 4 de l'îlet no. 57, la première ayant 237½ pieds de face à la rue Clausel et 250 pieds de face à la rue Florida, la seconde ayant 237½ pieds de face à la rue Foy, sur 250 pieds de face à la rue des Florides, ensemble formant un carré long de 500 pieds de face à la rue des Florides, sur 237½ pieds à chacune des rues Clausel et Foy, conformément à un plan de Mandeville, déposé en l'étude de F. de Armas, notaire public.
2°. Marie, négresse âgée de 22 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
3°. Julien, nègre créole, âgé de 24 ans, cuisinier, excellent domestique de maison et peintre.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public aux frais des acquéreurs. 7 nov

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier District Judiciaire, daté 29 juillet 1835, il sera vendu par Mossy & Garidel, encanteurs, Samedi 12me. jour de décembre prochain, 1835, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, à midi, les propriétés suivantes, abandonnées par Etienne Bernard Dalouchar De Gruy, à ses créanciers, savoir:
Un lot de terre, mesurant 10 arpens de face au fleuve Mississipi, sur 80 arpens de profondeur, ... dans la Paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à environ 33 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, borné d'un côté par l'habitation "Alliance", ci-devant la propriété du dit insolvable, et de l'autre côté par l'habitation appartenant à M. Durnford. Sur le dit lot de terre, il y a maintenant debout 50 à 60 arpens de cannes à sucre.
Un terrain situé dans le faubourg Franklin, désigné par le no. 5. de l'îlet no 9, et mesurant 60 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 de profondeur, suivant le plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public.
La domestique suivante. — Louise, âgée de 12 ans, domestique de maison.
Conditions: La terre de 10 arpens dans la Paroisse Plaquemines, ainsi que les cannes à sucre qui sont dessus comptant; le lot de terre no. 5, dans le faubourg Franklin, comptant; la domestique Louise, comptant.
Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 nov—4 lps A. MILTENBERGER, syndic.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS — Avis est donné que Vendredi 18 décembre 1835, à midi, à la Bourse de Hewlett, F. Dutillet & Delery, encanteurs, procéderont à la vente à l'encan d'un terrain de forme irrégulière, situé du côté S. O. de la rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, borné d'un côté par la propriété de M. Ths. Urquhart, et de l'autre par celle de M. John Gérard et par un terrain de la ville. Le dit terrain mesure 36 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 61 pieds 3 pouces, et 60 pieds de largeur dans le fond, parce qu'adjoignant à la largeur de la façade il se trouve dans le fond une parallélograme de 24 pieds de longueur, sur 11 pieds 8 pouces de largeur. Le tout, mesure française et conformément au plan dressé par le voyer, lequel plan sera exposé au moment de la vente.
Conditions: payable à un, deux et trois ans, en billets endossés à la satisfaction du maire.
JOHN CULBERTSON,
17 nov faisant les fonctions de maire

PAR M. BARNETT Sr
SAMEDI, 24 décembre prochain, à midi, il sera vendu, à la bourse Hewlett, à moins qu'on ne l'ait déjà vendu à l'amiable:
Le lot n. 25, mesurant 26 pieds à la Levée, sur 117 pieds 10 pouces face à la rue du Quartier, 26 pieds 2 pouces et 2 lignes face à la rue Gallatin, et 144 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du lot n. 26; le tout mesure américaine; avec les améliorations qui s'y trouvent et qui consistent en deux maisons neuves en briques et à trois étages, connues sous le nom de *North Star Hotel*, formant l'encoignure des rues Gallatin et du Quartier, faisant face à la place Jackson, sur laquelle on bâtit l'hôtel des Monnaies, et dans le voisinage immédiat de la future banque des Citoyens, qui sera en face de la place Jackson.
La propriété ci-dessus est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner une plus ample description.
La moitié de la valeur du mur mitoyen qui sépare ladite propriété du lot n. 26 sera remboursée par le propriétaire dudit lot, lorsqu'il en voudra faire usage. Les personnes qui voudraient acheter sont invitées à inspecter cette propriété.
Un plan descriptif sera déposé à la bourse Hewlett et à l'Arcade, 15 jours avant la vente.
Les conditions seront expliquées à la vente.
21 nov.

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu le samedi, 5 Décembre prochain, à midi et demi, à la Bourse de Hewlett,
Un lot de terre avec les édifices qui sont dessus situé rue Ste. Anne, No. 128, entre les rues Dauphine et Bourbon, ayant 40 pieds de face, à la rue St. Anne, sur 80 pieds de profondeur, mesure française, il existe sur le dit lot une maison composée de 4 appartements une petite chambre sur le côté, face à la rue, 2 cabinets et galerie, 3 chambres à feu dans la cour, et deux sans feu.
Conditions — Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Boswell, not. public, aux frais de l'acquéreur. 14 nov

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu samedi 5 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett:
Un terrain situé rue Tremé, entre les rues des Ursulines et du Chemin du Bayou, mesurant 34 pieds 6 pouces 4 lignes de face, sur 84 pieds 1 pouce de profondeur, ayant dessus une maison de 4 grands appartements, avec cuisine, puits, latrines etc., le tout conformément au plan déposé à la Bourse, la maison est louée à raison de $25 par mois.
Conditions: 1, 2 et 3 ans, de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. L'acte de vente par Octave de Armas, not. pub. 27 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.
SAMEDI, 5 de décembre prochain, il sera vendu à la bourse de Hewlett, à midi,
Un terrain No. 1. dans l'îlet No. 96, nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet formé par les rues Champs-Elysées, Vertu, Force et Français, ayant 32 pieds de face à la rue des Français sur 120 de profondeur;
Un terrain No. 2, dans le même îlet, ayant la même face et la même profondeur.
Aussi: Un terrain No. 11, dans l'îlet No. 33, situé près du Bassin Carondelet, entre les rues Villeré et Robertson et près la rue St-Louis, ayant 27 pieds 10 pouces 1 ligne face à la rue Villeré, sur 126 de profondeur, mesure anglaise.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit pour billets endossés portant hypothèque spéciale.
Les actes de vente par-devant W. J. Lewis, not. pub aux frais des acquéreurs. 27 nov.

AUX Constructeurs, Platriers, etc. — Les soussignés, manufacturiers et importeurs, offrent à vendre du Ciment *hydraulique, romain et roséndale*, Plâtre de Paris et superfin dó, pour couler des ornemens. Les objets sus-mentionnés sont empaquetés dans des barils, secs, garantis frais et de première qualité. Le tout maintenant en débarquement des navires Georges et Wm. John, et à vendre à des termes libéraux.
W. G. MUNT et Co.
Encoignure des rues de l'Esplanade et de la Levée, près de l'hôtel des monnaies. 27 nov.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
IL sera vendu Samedi 12 décembre prochain, à la Bourse de Hewlett, une propriété ... connue sous le nom de Jean Mornay, située dans le faubourg des Religieuses, elle est mise sur un terrain de 68 pieds 7 pouces de face à la Levée, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces, d'après le plan dressé par B. Buisson. Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions: Un tiers comptant, un tier dans un an, et un tier dans deux ans, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.
SAMEDI prochain 5 décembre, à la Bourse de Hewlett, à midi précises, il sera vendu 13 terrains situés au faubourg Franklin, d'après le plan qui sera exposé à la Bourse, savoir: Un terrain mesurant 28 pieds 3 pouces et demi face à la rue d'Espagne, sur 120 pieds de profondeur, et situés entre les rues Morales et Promenades des Bons Enfans, ce terrain à un crédit de 6 et 12 mois
12 terrains situés dans l'îlet no. 107, comme le plan en face du superbe islet no. 106, et sur la Promenade Washington. Ces 12 terrains seront vendus à un crédit de 6, 12 et 18 mois de crédit, le tout en bons billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.
VENDREDI le 11 du courant, il sera vendu par ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, et sous la direction du syndic, les articles suivants, provenant de la succession de feu Isaac Woolf, à dix heures du matin, à l'encan, no. 30, rue St. Louis, une quantité d'objets divers, consistant en bijouterie, linge etc. 1 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.
SAMEDI prochain, 5 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi precises, il sera vendu deux terrains situés au faubourg Franklin, numérotés sur le plan fait par Joseph Pilié, et déposé en l'étude de T. Séghers, nos. 2 et 12, le lot no. 2, mesure 25 pieds 2 pouces et 6 lignes à la rue Morales, sur 160 pieds 11 pouces de profondeur, le no. 12, même dimension, mais faisant face à la rue Urquhart, et touchant le no. 2, sur le derrière, de manière à traverser tout l'îlet, ces terrains sont compris dans l'îlet no. 105, et bornés par les rues d'Espagne, Urquhart, Morales et Promenades Washington, sur le lot no. 2, se trouve les dais en briques d'une bâtisse commencée et du bois de charpente, qui deviendront la propriété de l'acquéreur du no. 2, sur lequel il y a aussi 60 charretées de terre.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant T. Séghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 déc

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu le Vendredi, 4 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, une maison à étage située sur un terrain, rue St. Philippe, vis-à-vis la salle de bal, mesurant 15 pieds de face, sur 60 pieds de profondeur. La maison en briques se compose de 4 appartemens, cuisine aussi en briques, avec chambres pour domestiques. Cette maison est louée $38 par mois par bail jusqu'au 15 de mai prochain.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 20 nov

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 novembre 1835, il sera vendu le mercredi 30 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, la domestique ci-après décrite, dépendant de la succession de dame Louise Hélène Chapdu Huard, l'esclave Mathilde, âgée d'environ 21 ans, parlant anglais et français, parfaite blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant Louis T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30 nov

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
SAMEDI 12 décembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, la Compagnie des améliorations fera vendre les Propriétés appartenant à la 1ère. série des actionnaires de cette institution.
Ces propriétés se composent de maisons et terrains très avantageusement situés dans le carré de la ville, et comme cette vente est nécessitée par la liquidation des affaires de cette série, elle sera définitive et sans réserve.
Description des propriétés et conditions de la vente.
1o. Quatre Terrains — contigus, figurés sur un plan dressé par J. Pilié, lequel plan sera exposé le jour de la vente, savoir: —
Deux Terrains désignés sous les Nos. 2 et 3, ayant chacun 24 pieds de face à la rue des Remparts, sur 100 pieds de profondeur;
Un Terrain désigné sous le No. 4, formant encoignure des rues Dumaine et Remparts, ayant 23 pieds 11 pouces de face à la rue des Remparts sur 100 pieds de face et profondeur à la rue Dumaine;
Un Terrain désigné sous le No. 5, ayant 21 pieds, 11 pouces, 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.
Conditions: — 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
2o. *Deux Terrains* contigus, savoir: — Un terrain formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital, ayant 26 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur 98 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine;
Un Terrain ayant 26 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur 98 pieds de profondeur.
Conditions de la vente (pour chaque terrain) $651 21 cts. payable le 3 décembre 1836 et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets et comme dessus.
3o. *Deux Maisons contiguës*, à étages, savoir: — Une maison formant l'encoignure des rues Esplanade et Bourgogne, ayant environ 24 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 107 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur.
Conditions (pour chaque maison) $2250 payables le 16 avril prochain, et la balance à 1, 2 et 3 ans comme dessus.
Ces deux maisons offrent une des plus agréables résidences que l'on puisse désirer à la Nouvelle-Orléans, elles sont neuves, très soignées et garnies de cheminées en marbre au rez-de-chaussée avec grates; l'acquéreur sera mis immédiatement en possession.
4o. *Deux Maisons contiguës à étage*, savoir: — Une maison formant l'encoignure des rues du Quartier et Royale, ayant 20 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier sur 74 pieds de profondeur et face à la rue Royale.
Une Maison ayant 20 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier, sur 74 pieds de profondeur.
Conditions (pour chaque maison) $1266 66 cts. payables le 1er. Mai prochain et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Ces deux maisons viennent d'être achevées, elles sont très soignées, parfaitement distribuées et garnies dans tous les appartements de cheminées en marbre avec grates. Elles sont louées à un seul locataire pour $130 par mois jusqu'au 10 février prochain.
Pour avantager les acquéreurs dans le cas où ceux-ci voudraient un jour hypothéquer ces mêmes propriétés à la Banque des Citoyens; pour devenir actionnaires de ladite banque, la Compagnie des Améliorations consentira à céder son droit de priorité hypothécaire à ladite Banque des Citoyens, en prenant avec les acquéreurs des arrangemens convenables.
Les actes de vente pardevant Félix Grima, not. pub. aux frais des acquéreurs. 24 nov

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le mercredi 23 décembre prochain, à midi, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour cette ville et paroisse, en date du 18 novembre 1835, la négresse HENNY, âgée de 18 ans, bon sujet, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, dépendant de la succession de feu P. Carmouche, h. c. l.
Conditions: un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
L'acte de vente par Jh. Cavillier, n. p. 21 nov.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu le vendredi, onze de Décembre 1835 à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 de Novembre 1835, les propriétés suivantes, abandonnées par Mr D. O. Nadaud, à ses créanciers.
La moitié indivise des lots A et B. situés au faubourg Washington, dans l'îlet No. 1.
Le lot A, ayant 30 pieds 3 pouces de face au fleuve, sur 145 pieds 5 pouces de profondeur.
Le lot B, ayant 30 pieds 3 pouces de face au fleuve, sur 144 pieds 2 4-5 pouces de profondeur.
Conditions: Un an de crédit, en un billet endossé à satisfaction, portant intérêt du jour de la vente, à raison de 5 pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Jh. Cavillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 nov

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le Samedi 5 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett:
Deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet no. 91, et faisant partie du terrain 274, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, et près de la rue St. Avid et Bagatelle.
Conditions: un quart comptant, et la balance à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Les actes de vente seront passés pardevant L. H. Féraud, notaire public. 26 nov

PAR J. LEVY.
Vente d'un superbe ameublement.
SAMEDI 5 décembre, à 10 heures, il sera vendu par ordre des syndics de D. F. Waymouth, débiteur insolvable, tout l'ameublement et la batterie de cuisine de l'Hôtel connu sous le nom d'Hôtel Marigny, situé à l'encoignure des rues Victoire et Champs-Elysées, consistant en sofas, miroirs, tables, lits, tapis, chaises, chandeliers, lampes, ainsi qu'une grande quantité de porcelaines et verreries, et toute les liqueurs et le contenu du comptoir.
Conditions: Toute somme jusqu'à $100 comptant, au delà 90 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction des syndics. 26 nov

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le Samedi 26 décembre 1835, à midi, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 novembre ... la propriété et la mulâtresse ci-après décrites, dépendant de la succession de feue Marie Adèle Fromentin, décédée veuve Anselme Coudrain, savoir:
1o. Un lot de terre y compris la maison et les améliorations rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, ayant 30 pieds de face à la première rue, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété du sieur Willz, et de l'autre par celle de Melle Lise Perrault.
2o. Une mulâtresse, nommée Louise alias ..., âgée d'environ 30 ans, un peu blanchisseuse, repasseuse et un peu cuisinière et entendue un peu à la pâtisserie, depuis 16 ans dans le pays, s'étant absentée deux fois, mais jamais sortie de la ville.
Conditions: pour la propriété 1 et 2 ans de crédit; et pour l'esclave, moitié comptant, et la balance à un an de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant L. H. Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 nov—1

Serrures françaises. — 18 caisses de serrures françaises, de 4 à 10 pouces, 2 dito de verrous, de 4 à 21 pouces, en débarquement du navire Bazar, et à vendre par P. O. SORBÉ
20 nov no. 113, rue Royale.